

APPEL AUX USAGERS DES SERVICES DE SANTE ET D'ACTION SOCIALE

LA CGT APPELLE À UN RASSEMBLEMENT DEVANT LE SALON SANTEXPO

PORTE DE VERSAILLES

LE 23 MAI 2024 À PARTIR DE 10h00

→ Avec la casse de la Fonction Publique Hospitalière et des établissements privés non lucratifs du sanitaire, du médico-social et social, ce sont les missions de service public qui ne sont plus remplies. Le secteur lucratif fait des affaires sur le dos des salarié.es et des usager.e.s. Le gouvernement ferme des dizaines de maternités, de services d'Urgences et continue de fermer des lits dans toutes les spécialités des établissements et structures sanitaires, médico-sociales et sociales publics et non lucratifs. Les « exclu.e.s » de l'accès aux soins sont de plus en plus nombreux-nombreuses, la perte d'autonomie est de plus en plus difficilement accompagnée, notre société se déshumanise !

Nous pouvons aujourd'hui imposer le choix de donner durablement les moyens aux professionnel.le.s pour l'accueil inconditionnel de toutes celles et ceux qui en ont besoin.

**L'accès aux soins
dans les territoires doit être
l'hôpital public !**

L'accès à la santé est un droit. Il nécessite un maillage territorial de proximité, permettant un accès gratuit sur l'ensemble du territoire pour tous les usagers et les malades. Or, depuis des décennies, les politiques publiques, dans un objectif de réduction des coûts, ont réduit les capacités d'accueil des établissements publics et créé des regroupements hospitaliers de plus en plus centralisés. Les activités hospitalières dites les plus rentables se sont vues être transférées vers le privé lucratif, dont les actionnaires engrangent les bénéfices.

Ce mouvement a eu pour conséquence d'exclure certains territoires d'un accès public à certaines spécialités médicales et a entraîné le développement des « déserts médicaux » et de « zones à risques » en ruralité et dans les zones urbaines, notamment sur les services d'urgences, les maternités, la pédiatrie, la psychiatrie, mais pas seulement. Dans le même temps, l'accès aux généralistes et autres professionnels de santé en secteur libéral recule également.

**L'autonomie
comme enjeu de société !**

L'aide à l'autonomie est aujourd'hui un besoin croissant. En 2016, selon l'Insee, les citoyen.ne.s âgé.e.s de plus de 75 ans représentaient un.e habitant.e sur 10, soit près de 6,5 millions de personnes. À l'horizon 2060, leur nombre pourrait atteindre 12 millions. De même, trop de personnes porteuses de

handicap souffrent également de défaut de prise en charge.

Une réponse adaptée, prenant en compte les besoins et aspirations des personnes âgées, des personnes porteuses d'un handicap, à domicile ou en établissement, doit être donnée.

**DES LUTTES
LOCALES
À L'OFFENSIVE
NATIONALE**

AGIRO
avec **la cgt**

**POUR PERMETTRE UN ACCÈS
À LA SANTÉ POUR TOUTES ET
TOUS, LA CGT PROPOSE :**

▷ De réaffirmer la place des hôpitaux publics et d'étendre le maillage d'hôpitaux de proximité en articulation autour des CHU afin de développer une activité de Médecine de Chirurgie, d'Obstétrique et d'Urgences couvrant les besoins

- ▷ Les hôpitaux de proximité doivent être équipés de structures pour les personnes âgées et les aides à domicile intégrées dans les équipes pluridisciplinaires
- ▷ Pour la psychiatrie, un réseau de structures spécifiques et adaptées aux prises en charge des bassins de population : un CMP, un CATTP, un hôpital de jour et 70 lits d'hospitalisation complète pour 70 000 habitants ; pour la pédopsychiatrie : au moins 3 CMP, 2 CATTP, 2 hôpitaux de jour et 2 unités de 10 lits d'hospitalisation complète pour 200 000 habitants.
- ▷ De créer des centres de santé publics en leur donnant un rôle pivot dans le dispositif de prise en charge de premier recours et de prévention. Ils permettraient de regrouper, de coordonner pour un canton, une commune, l'ensemble des professionnel.le.s de santé et acteurs sociaux et d'adapter les prises en charge aux besoins de la population concernée.

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr



Or, la prise en charge de nos aîné.e.s est aujourd'hui défaillante : des scandales de maltraitance qui cachent la forêt, des personnels aux conditions de travail insoutenables qui n'en peuvent plus... La Loi bien vieillir n'y changera rien. 85% des EHPAD publics sont aujourd'hui en déficit chronique. Le secteur lucratif continue son business sur « l'or gris ».

➤ **La CGT exige le développement d'un maillage de structures adaptées et publiques : EHPAD, MAS, résidences, services de soins à domicile, accueil de jour... et du personnel en nombre suffisant.**

Trouver les financements pour un grand service public de santé et d'action sociale

La CGT se mobilise pour le développement d'un grand service public de la santé et de l'action sociale avec un financement pérenne (branche maladie et de la Sécurité sociale) excluant les établissements privés à but lucratif versant des dividendes à leurs actionnaires.

Les discours de restrictions budgétaires de la majorité contredisent les annonces du gouvernement sur une sois-disant priorité faite à la santé. La politique c'est faire des choix : la soumission à la finance nous plonge aujourd'hui dans une société d'austérité et d'exclusion, nous revendiquons le développement d'une société de partage et de bien-être.

Comme l'aurait dit Lucien Bonnafé, « *Le degré de civilisation d'une société se mesure à la manière dont nous traitons les plus fragiles d'entre nous* ».

Il est tant d'investir aujourd'hui dans un secteur essentiel pour la bonne marche d'une société, il est temps aujourd'hui que l'argent issu du travail serve à renforcer la sécurité sociale et l'ensemble de la protection sociale et pas aux versements de dividendes aux actionnaires.

Alors, contre les fossoyeurs qui détruisent notre modèle social, imposons nos ambitions pour un système où chacun reçoit selon ses besoins et paie selon ses moyens ! Nous sommes toutes et tous concerné.e.s et nous avons toutes et tous à y gagner !

JE ME SYNDIQUE !

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT :

*J'existe, donc j'agis.
Je rejoins la CGT.*



Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 E-mail :

ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr